

DÉPARTEMENT
DE L'AUDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

SOUS-PREFECTURE

de

LIMOUX

(Aude)



CABINET

—:—:—



Limoux, le 15 Février 1941.

ARCHIVES DE L'AUBE

Le Sous-Préfet de LIMOUX
à Monsieur le Préfet de l'AUDE

*Inspection Académique
Tours*

Me référant à votre lettre du 16
Décembre 1940, soulignant la nécessité d'exercer un contrôle sé-
vère du loyalisme des instituteurs, j'ai l'honneur de vous faire
connaître que je me suis procuré des renseignements sur la manière
de servir de l'instituteur GUILHEM, précédemment en fonctions
à RENNES-le-CHATEAU, et maintenant en service à ANTUGNAC.

AD11
108W39/01

Celui-ci a été un militant communiste bien connu dans
l'arrondissement. D'après Mr. l'Inspecteur Primaire, il avait ima-
giné de monter une bibliothèque composée d'ouvrages écrits unique-
ment par des auteurs socialistes ou communistes. Il avait mis ces
ouvrages à la disposition de ses élèves, et de la population. C'
est pour cette raison qu'il a été déplacé de RENNES-le-CHATEAU à
ANTUGNAC.

Mais ce déplacement, qui l'a laissé dans le même canton
et à proximité de RENNES-le-CHATEAU, ne constitue pas une sanc-
tion suffisante, et j'estime que l'autorité académique a été,
dans cette circonstance, bien faible à son égard.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de vou-
loir bien éloigner l'instituteur GUILHEM de ce canton de COUIZA,
où se trouvent déjà rassemblés plusieurs hommes absolument néfas-
tes, qui sont tous, par leur passé, inaptes à participer au re-
dressement national.

L'instituteur GUILHEM, âgé de 29 ans, est célibataire.
Il n'y a donc pas de situation de famille à envisager en vue de
son déplacement.

Le Sous-Préfet,

Condé